

Domaine de Menez Meur : un nouveau souffle

P.3 et 4



Développement durable p.5



Vie associative p.6



Clic clac p.7



Vie municipale p. 9





Hanvec est une grande commune dont la particularité principale est la diversité des paysages qui la composent. Son littoral, son bourg et sa montagne font de notre commune un territoire riche et varié qu'il est important de valoriser.

A présent, la montagne est au cœur de ce numéro consacré au domaine de Menez Meur. Géré par le Parc naturel régional d'Armorique, cet espace naturel d'exception fera bientôt l'objet de divers travaux ancrés profondément dans une démarche de développement durable.

Le site est déjà un véritable atout pour Hanvec. Espérons que ce beau projet lui apporte de nouvelles répercussions touristiques et économiques.

Je vous laisse à présent découvrir la nature de ces aménagements qui ne manqueront certainement pas de mettre davantage en valeur notre commune.

Marie-Claude Morvan



- **L'édito** 2
- **Dossier**..... 3 et 4
- **Vie culturelle**..... 5
- **Développement durable**.....5
- **Vie associative**.....6
- **Clic clac**.....7
- **En bref**.....8
- **Vie municipale**.....9
- **Infos pratiques**10
- **Urbanisme et jeux**.....11
- **Agenda** 12
- **Fridu et Gwen**..... 12

**Certificats d'immatriculation des véhicules,
message de la sous-préfecture**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Un courrier de la part d'une société annonçant la fermeture du service des cartes grises de la sous-préfecture de Brest a été récemment envoyé aux mairies du département. Le sous-préfet attire l'attention des administrés sur le non-fondement de cette affirmation.

« Il n'a jamais été question de supprimer ce service qui accueille en moyenne 120 usagers par jour. J'ai bien conscience des objectifs commerciaux ayant motivé la démarche de cette entreprise[...]Je souligne que, sur les arrondissements de Brest et Morlaix, secteur de compétence de la sous-préfecture de Brest dans ce domaine, les relations avec les professionnels de l'automobile sont très bonnes et la confiance facilite grandement la fluidité et le traitement des dossiers ».

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec /
Place du Marché / 29 460 HANVEC.
TÉL : 02 98 21 93 43.

Diffusion : les exemplaires sont disponibles dans
les commerces et les espaces municipaux de la
ville.

Directeur de la publication : Marie-Claude Morvan.

Rédaction, mise en page, maquette, illustrations :
Sarah Roullier : keleier@mairie-hanvec.fr et la com-
mission Keleier.

Impression : SOFAG

Crédits photos : Service communication, commune
de Hanvec, getty images®, esquisses cabinet
d'architectes Grignou.

Tirage: 800 exemplaires.

> Dossier

Un nouveau souffle pour le domaine de Menez-Meur



Cœur historique du Parc naturel régional d'Armorique, le domaine de Menez Meur, sur notre commune, va faire l'objet d'importants travaux d'aménagements architecturaux, paysagers et scénographiques.

Décrit comme des nouveaux lieux d'animation et d'exposition, parcours d'interprétation à la découverte de ses richesses naturelles, ferme pédagogique,... ce site emblématique et touristique va être modernisé, en s'inscrivant résolument dans le développement durable, tout en poursuivant ses missions actuelles :

- éducation à l'environnement
- élevage de races domestiques bretonnes
- gestion respectueuse des espaces agricoles naturels

Une vocation de lieu d'expérimentation pour le domaine définie dans la Charte du Parc 2009-2021.



En quoi vont consister les travaux ?



Les travaux qui doivent démarrer au printemps 2014 seront répartis en trois tranches pour s'achever en 2018. Ils sont financés en partie par le département du Finistère, la région Bretagne, le Parc et l'Europe.

La première phase de travaux consiste principalement à créer une nouvelle ferme d'exploitation au sud du site afin d'héberger les animaux l'hiver dans une stabulation fonctionnelle, de stocker le matériel et les fourrages. De nouveaux locaux, plus rationnels, faciliteront le travail des agents.

Ensuite, viendra la reconversion des anciens bâtiments agricoles en ferme pédagogique avec salle de classe, ce qui permettra aux visiteurs de découvrir l'envers du décor avec les jeunes animaux tout juste nés, les soins apportés aux pensionnaires, et des animations pédagogiques. Des aménagements paysagers seront également réalisés : nouveaux chemins de balade, restructuration du parking et de l'accueil sur le site, création de belvédères très intégrés sur les roc'hs existants...

Enfin, la troisième tranche verra la construction de nouveaux bâtiments dans la cour du domaine, destinés à de nouveaux espaces d'accueil, d'exposition. Des pôles d'interprétations très ludiques viendront prendre place sur les zones engazonnées situées à proximité. Une offre de restauration sera également proposée.

Bref, un projet ambitieux qui devrait apporter une touche de renouveau à cet espace, tout en conservant une politique de large accessibilité. Le projet étant engagé sur plusieurs années, le Parc invitera le public à suivre son évolution avec des expositions, animations et communication via les réseaux sociaux.



Projet Esquisse Cabinet Grignou - PNRA juin 2012 (copyright)

Vous avez dit développement durable ?

L'équipe de maîtrise d'œuvre composée d'architectes, d'un paysagiste et d'un scénographe s'attachent à proposer un projet avec une logique environnementale.

Le chantier minimisera les effets sur l'environnement. Les matériaux de construction seront issus de filières locales (ardoise, bois). Des énergies propres et renouvelables seront mises en place comme une chaudière à bois pour alimenter le cœur du domaine. L'intégration des bâtiments dans leur environnement naturel sera optimisée. Et tout ceci allie le respect des lieux qui ne doit pas être dénaturé et l'esprit contemporain du projet.

En attendant...



Le domaine bouge ! Cet été, de nombreuses animations ont été proposées, et une exposition sur les paysages présentée.

Les animateurs travaillent également sur de nouveaux contenus d'animation à destination des groupes scolaires.

Des travaux d'aménagements paysagers seront réalisés à partir de cet automne comme l'entretien des allées de hêtres, des déboisements d'îlots résineux permettant de retrouver des points de vue paysagers et le retour de la lande ou la refonte d'enclos...



Depuis le 6 juillet et jusqu'au 15 septembre, une exposition inédite conçue dans le cadre du programme Interreg Cordiale est présentée : itinérante, interactive et ludique.

Horaires d'ouverture :

Du 1^{er} juin au 15 septembre : tous les jours de 11h à 19h.

Du 16 septembre au 31 octobre : mercredi, samedi, dimanche, vacances toutes zones de 12h à 17h30.

Tarifs :

Plein : 3,50€; réduit : 2,80€; enfant : 2,20€.

Animation adulte : 2,80€, enfant : 1,80€

Pour en savoir plus, contacter le PNRA au 02 98 81 90 08, www.pnr-armorique.fr

> Vie culturelle

Veillées du Parc

Les veillées du Parc existent depuis 1990. Cette année a lieu la 24^{ème} édition. Pour l'occasion le groupe Ysa Trio se produira dans l'église de Hanvec **le samedi 14 septembre prochain à 20h30.**

Ysa (harpiste et chanteuse) a sorti un album chez Coop Breizh en 2011. Après avoir proposé son répertoire celtique et métissé sur les scènes bretonnes, elle poursuit le travail de création.

Depuis 2012, elle joue sur une harpe électro acoustique et s'est entourée de deux musiciens aux univers éclectiques pour former un nouveau TRIO. **Ysa TRIO** propose le mélange original d'une voix, d'une harpe électro acoustique (Ysa), d'une basse (Vincent Chassagne) et d'une batterie (Xavier Garabedian). Le groupe embarque le public dans un univers où se mêlent les influences de musiques celtes, world et jazz pour un moment convivial et de détente.

Jardins en fête



Suite au succès de 2012, le Centre de Formation de Kerliver organise à nouveau le samedi 12 octobre 2013 de 10h à 17h, ce grand rendez-vous automnal où les visiteurs pourront découvrir le jardin sous toutes ses formes. La manifestation sera aussi pour le public l'occasion de découvrir le domaine de Kerliver qui s'étend sur environ 42 hectares partagés entre jardins paysagés, forêt et bâtiments patrimoniaux.

Tout exposant intéressé peut s'inscrire à condition que son activité ait un rapport avec le jardin :

production florale, production légumière, pépinières, plantes médicinales et condimentaires, gastronomie, expositions, mobilier et décoration d'extérieur, signalétique végétale, aménagements paysagers...

Renseignements et inscriptions : CFA/CFPPA Kerliver, tél : 02 98 20 00 08, cfppa.hanvec@educagri.fr, www.kerliver.com

Les chroniques de Claudie Cariou

VIVE LA RENTREE !



Finis les vacances d'été, bonjour cartables, crayons, manuels...

Lors de vos achats de fournitures scolaires, ayez le réflexe de protéger l'environnement et l'avenir de notre planète ! Privilégiez par exemple le papier recyclé (écolabel, NF environnement), il consomme beaucoup moins d'arbres, 4 fois moins d'eau, 3 fois moins d'énergie qu'un papier ordinaire. Avec 1 tonne de vieux papier nous fabriquons 900 kg de papier recyclé alors qu'il faut 2 à 3 tonnes de bois pour fabriquer 1 tonne de papier classique.

Une rentrée pour tous :

Je vous propose une collecte de cartables et fournitures scolaires pour que la gratuité et l'égalité scolaire soient au rendez-vous en septembre. Effectivement dans toutes nos villes françaises, des enfants font leur rentrée sans cartable, sans stylo, sans cahier... Cela n'est pas lié au boum du numérique mais au grand bond des inégalités! Alors vous pouvez, si vous le souhaitez, déposer les fournitures dont vos enfants n'ont pas eu l'usage l'année dernière ou celles que vous souhaitez remplacer et qui sont toujours en bon état, à la mairie. Les fournitures seront redistribuées aux associations humanitaires.

> Vie associative

Les activités de l'Amicale des anciens

Tous les jeudis, une équipe de passionnés joue aux dominos tandis qu'une autre bande, non moins acharnée, s'escrime à placer des boules au plus près du bouchon! Une fois par mois, nous organisons un repas au restaurant : tête de veau au Florina en avril, repas des bénévoles au Florina en mai, couscous chez Marmite & Compagnie en juin. Le repas de fin de saison sera, proposé

fin juillet, soit au restaurant, soit avec un traiteur au local des anciens.

Le 12 juin, la joyeuse bande s'est jointe au club "Amitiés et Loisirs" de Plougastel-Daoulas pour une balade à l'Aber-Wrac'h, puis une "mini croisière" autour de l'Île Vierge, suivie d'un déjeuner au restaurant du Pont à Landéda.

Pour toutes ces activités, tous les retraités de la commune sont invités, il suffit de s'inscrire au local des anciens le jeudi après-midi.

Lanvoy-Le Faou à la nage



Les *Runners « Faou »* organisent le samedi 7 septembre prochain à 17h30, la traversée à la nage entre Lanvoy et le Faou. (3,5 km). L'épreuve est limitée à 100 concurrents. Pour des raisons de sécurité, la course sera neutralisée à 19h30 (bascule de la marée).

Les inscriptions se font par courrier jusqu'au 4 septembre à l'adresse : D'HERVE Christophe, 8 vieille route de Landerneau 29590 Le Faou, par téléphone ou internet jusqu'au vendredi 6 septembre, tél : 02 98 81 00 52, 02 98 81 94 84, 06 63 38 26 12 ou lesrunnersfaou@laposte.net.

Les personnes intéressées pourront aussi s'inscrire sur place dans la limite des places disponibles à partir de 14h30 quai Quelen à Le Faou.

Les personnes intéressées pourront aussi s'inscrire sur place dans la limite des places disponibles à partir de 14h30 quai Quelen à Le Faou.

Le comité de Daoulas Du Secours Populaire Français organise un déstockage de ses vêtements

Braderie du Secours Populaire ouverte à tous, dans les locaux, 3 rue de la Gare à Daoulas, le samedi 14 septembre 2013 de 9h30 à 17h pour un déstockage de vêtements et de livres. Vêtements en bon état à 2€.

Tél : 02 98 25 92 20

Pique-nique à Lanvoy

Le dimanche 8 septembre à partir de 12h30, un pique-nique est organisé sur la grève de Lanvoy. Chacun apporte de quoi se restaurer et se rafraîchir. Il sera possible de faire griller de la viande.

L'ES Cranou recrute pour son équipe de féminines



L'ES Cranou recrute des filles nées avant 1999 pour son équipe. Les entraînements ont lieu le mardi et le vendredi de 18h45 à 20h15 au stade de Hanvec.

Pièces à fournir : photocopie du li-

vret de famille ou carte d'identité (datez et signez le document).

- Demande de licence à remplir (partie médicale à signer par un médecin).

- Prix de la licence : 45 € (aide de la région Bretagne de 15 € pour les jeunes nées en 1995, 96, 97 ou 98).

Durant le mois d'août, les entraînements sont avancés à 18h.

Contact : Georges Gourvès, tél : 02 98 81 91 69 ou gourves.georges@orange.fr

GOUREN journée porte ouverte le 11 septembre

La rentrée aura lieu le mercredi 11 septembre salle Yves Nouvel à le Faou à 13h45 par une présentation de l'activité, ouverte à tous, et par une démonstration.

Les cours ont lieu le reste de l'année de 13h40 à 15h30 avec deux séances :

Baby gouren pour les enfants à partir de 5 ans et jusqu'à 8 ans : ils découvrent la lutte à travers des jeux et développent également la souplesse en apprenant par

exemple différentes formes de roulades.

Gouren pour les enfants de 9 à 14 ans : ils continuent à pratiquer les jeux d'opposition et s'initient aux différentes prises de gouren. La progression technique se déroule sur 8 grades ou rannig et un examen est organisé en fin d'année.

Renseignements : Mr ou Mme Rolland

Tél : 02 98 81 08 96 ou 06 03 28 70 41

Ecole d'aïkido du canton de Daoulas

L'école d'aïkido du canton de Daoulas reprend ses cours destinés aux adultes et adolescents le mercredi 3 septembre (reprise et inscriptions). Cours le mercredi et le vendredi de 19h30 à 21h30. Cours enfants le vendredi de 18h à 19h à la salle d'arts martiaux de Coat-Mez à Dirinon.

Contact D.Lebardier, tél : 02 98 20 63 67 ou 06 35 23 36 25

Reprise pour les lutins du Cranou

Le dimanche 1^{er} septembre, reprise du « footing pour tous ». Rendez-vous sous les halles près de la cantine : le dimanche matin à 10h, le mardi et le vendredi à 18h30.

Contact : Claude Fortia, tél : 06 47 55 68 45

> Clic Clac



Mercredi 8 juillet après-midi, les élèves gendarmes de la 49^{ème} promotion de l'école de gendarmerie de Châteaulin se sont réunis autour du monument aux morts pour une cérémonie en l'honneur de leur parrain de promotion et pour rendre hommage aux Hanvécois morts pour la France.

La promotion 2013 a choisi pour parrain René Le Gall, un gendarme décédé en service en 1952, à Ban-Nam-Nam, lors du conflit d'Indochine.

Né en 1926, à Hanvec, il était âgé de 26 ans au moment de sa disparition. Son corps n'a jamais été retrouvé. Une gerbe a été déposée devant le monument aux morts et une plaque a été apposée sur le mur des souvenirs au cimetière.



Crédit photo B. Inizan Le Télégramme

Assemblée générale Dimerc'her

Le 10 juillet dernier a eu lieu l'assemblée générale de l'association Dimerc'her.

Bilan général satisfaisant au niveau de l'ensemble des activités. Cependant, avec un départ en retraite, l'association est toujours à la recherche d'un professeur d'éveil corporel pour les enfants de 3 à 6 ans. Nouveauté de la rentrée : cours de guitare électrique, folk ou basse électrique tous niveaux, enfant ou adulte. Les personnes qui le souhaitent peuvent également rejoindre l'équipe de l'association et devenir adjoint en tant que trésorier, président et secrétaire!

Les 13 et 14 septembre prochain, lors des journées nationales du patrimoine, et en partenariat avec l'association Bretagne 39-45, rendez-vous au terrain de foot pour découvrir l'exposition d'un camp militaire allié de la Seconde guerre mondiale, restauration / buvette. Des crêpièr(e)s bénévoles sont les bienvenu(e)s pour satisfaire la gourmandise et des bénévoles pour tenir la buvette !

Infos au 06 89 18 46 83 ou dimercher@gmail.com



Nettoyage de la grève par Local Jeunes

Une douzaine d'ados "motivés" et désirant faire un geste pour l'environnement local se sont retrouvés dimanche 7 juillet après midi pour le nettoyage de la grève de Lanvoy avant la saison touristique.

Ils ont découvert une grève assez propre dans l'ensemble et ont terminé cette journée par une baignade improvisée et bien méritée.

Petit constat quand même, beaucoup de mégots de cigarettes ont été retrouvés sur la place de Lanvoy. Sachant qu'il y a beaucoup de promeneurs et d'enfants, tout ceci est regrettable.

«Il faut savoir qu'il faut une dizaine d'années pour qu'un mégot se dégrade en émettant de l'acide acétique. Conclusion, même une fois fumée, une cigarette pollue et reste toujours dangereuse. Jeter les mégots dans une poubelle est un geste citoyen de santé publique.»

> EN Bref

Ma ruche : je la déclare !



La localisation des ruches est un outil indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. La déclaration annuelle permet cette localisation. Le législateur ne s'y trompe d'ailleurs pas, rendant depuis 2010 la déclaration des ruchers obligatoire. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent donc obligatoirement faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce dès la 1^{ère} ruche.

Comment déclarer ses ruches ?

Chaque apiculteur doit faire une déclaration une seule fois entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année, directement (dès la deuxième déclaration) par Internet sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> ou auprès du Groupement de Défense Sanitaire (GDS) par une déclaration "papier". Il suffit de remplir un formulaire **CERFA n° 13995*01** (disponible sur le site internet <http://vosdroits.service-public.fr/pme/R15642.xhtml> ou sur demande à votre GDS départemental.)

Il est conseillé de la faire à l'automne, après la mise en hivernage : cela permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cependant, il ne faut pas attendre le dernier moment, la déclaration risquerait de ne pas être prise en compte pour l'année en cours.

Un geste citoyen et responsable

Vous avez des abeilles? Alors, déclarez vos ruches. Faites le tout de suite, sans attendre, sans remettre à demain. De ce geste simple s'en suivent des faits sanitaires essentiels. Vous participez concrètement à la lutte contre les maladies (loque américaine...) et à l'optimisation du réseau d'épidémiologie du trouble des abeilles.

L'égoutage : une action indispensable



Les branches d'un arbre situé à proximité d'une ligne électrique sous tension peuvent devenir dangereuses dès qu'elles l'approchent à moins d'un mètre ! Elles peuvent provoquer

des coupures de courant, la rupture de câbles ou entraîner des accidents corporels graves.

Il est donc nécessaire d'égouter ou de faire égouter la végétation située à proximité des lignes électriques

Qui est responsable ?

L'égoutage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant du terrain. À ce titre, sur le terrain où sont implantés des arbres, j'ai la responsabilité de l'égoutage des branches qui surplombent le domaine public (trottoirs, routes, bas côtés, fossés).

Dans ce cas deux possibilités s'offrent à moi. Confier mon égoutage à une entreprise spécialisée ou effectuer moi-même l'égoutage.

Des plaquettes d'information sur le sujet sont à disposition à la mairie pour expliquer dans les deux cas les démarches à suivre.

Révision des listes électorales



Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 dé-

Le saviez-vous ? Lorsque des branches ou la chute d'un arbre occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, ERDF facture le montant de la réparation. Celui-ci est en moyenne de 6 000 €. En cas de manque d'entretien votre assureur peut refuser de garantir les dommages causés.

Lorsque le réseau électrique (branchement exclu) est sur votre propriété, ERDF réalise l'égoutage de la végétation située à proximité de la ligne pour assurer en permanence le respect des distances de sécurité.

Au préalable chaque propriétaire ou occupant est directement informé par l'égoutageur, prestataire d'ERDF, de son intervention.



La mairie attire votre attention sur le fait que ces problèmes de non-égoutage, touchent également les lignes téléphoniques. Il est important que chacun respecte l'égoutage de son terrain. De nombreuses plaintes ont été déposées en mairie. Les propriétaires ou occupants sont responsables des arbres de leurs terrains. En cas de manquement, la responsabilité des dégâts vous incombe.

cembre 2013. Au-delà de cette date, il sera trop tard pour pouvoir voter en 2014.

Pour se faire, il faut se présenter en mairie, muni de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

> Vie municipale

La cloche est descendue de son clocher

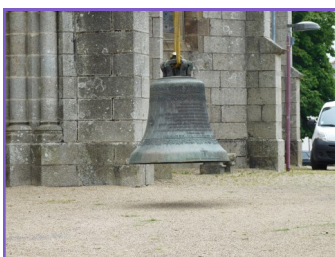


Vendredi 28 juin à 14h, l'entreprise Bodet, aidée de la grue de l'entreprise Arhantec de Rostrenen (venue pour le saut à l'élastique) a descendu la cloche datant de 1964 pour une réparation, du haut des 42 mètres du clocher.



La cloche visible pour tous

Elle est entreposée dans l'église en attendant d'aller dans une fonderie pour réparation. Elle sera remise dans le clocher l'année prochaine lors de la nouvelle venue de la grue pour le saut à l'élastique annuel.



Pose de la première pierre



Un récipient contenant un parchemin commémorant l'événement a été scellé dans un parpaing qui prendra place dans l'édifice qui a déjà commencé à s'élever là où s'élevaient l'ancienne école des filles et l'ancienne poste.

Une pièce de monnaie a aussi été ajoutée, la tradition voulant que cela porte bonheur à l'édifice. À l'issue de la cérémonie,

Marie Claude Morvan a mis l'accent sur la cohérence et le coût limité du projet de salle multifonctions qui recentre le bâti sur le bourg, économisant ainsi des terres agricoles. Ce qui permet à cette salle de bénéficier des infrastructures en eau et assainissement à proximité.

De son côté, Béatrice Lagarde, le sous-préfet de Brest, a rendu hommage au projet et à «la force» que met le maire de Hanvec «à défendre ses dossiers». Elle a aussi souligné l'apport financier de l'état (140 000 €) dans le projet.

Judi 18 juillet, a eu lieu la cérémonie de la pose de la première

Calendrier scolaire 2013-2014

Rentrée des enseignants : lundi 2 septembre 2013

Rentrée des élèves : mardi 3 septembre 2013

Vacances de la Toussaint : du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2013

Vacances de Noël : du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier 2014

Vacances d'hiver : du samedi 1^{er} mars au lundi 17 mars 2014

Vacances de printemps : du samedi 26 avril au lundi 12 mai 2014

Vacances d'été : à partir du samedi 5 juillet 2014

Les départs en vacances ont lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Conformément au calendrier scolaire ministériel, une journée de cours sera rattrapée :

Pour les élèves qui ont cours le mercredi matin (1^{er} et 2nd degrés) : le mercredi 13 novembre après-midi et le mercredi 11 juin après-midi.

Pour les élèves n'ayant pas cours le mercredi matin : le mercredi 13 novembre toute la journée.

En compensation du pont de l'Ascension (le 30 mai non travaillé), il y aura classe :

dans le 1^{er} degré :

- écoles avec 4 jours et demi de classe par semaine dont le mercredi matin : les mercredis 23 avril et 28 mai après-midi.

- écoles avec 4 jours de classe par semaine : le mercredi 11 juin toute la journée.

dans le 2nd degré

- collèges et lycées : les mercredis 23 avril et 28 mai après-midi.

> Pratique

NUMÉROS UTILES

| | |
|---------------------------|----------------|
| Urgences médicales | 15 |
| Gendarmerie | 17 |
| Pompiers | 18 |
| Pharmacie de garde | 3237 |
| Cabinet infirmier | 06 73 39 70 18 |
| Cabinet médical | 02 98 21 93 69 |

SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) 02 98 25 84 23

ADMR du Cranou 02 98 73 07 77

Gardes chirurgiens-dentistes
02 98 90 55 77 (urgences,
dimanches et jours fériés 9h-12h)

Horaires

Mairie

Du lundi au vendredi

8h30 - 12h

13h30 - 17h

Samedi

8h30 - 12h

Bibliothèque

Lundi

16h30 - 17h30

Mercredi

15h - 18h

Vendredi

16h30-19h

Samedi

10h - 12h

Pour le prochain Keleier,
les annonces
et
les articles sont
à déposer
avant le **19 octobre**.

Aucune annonce
ou article ne sera pris
en compte après cette date.

Merci de votre
compréhension !

Courriel :
keleier@mairie-hanvec.fr
ou tél : 02 98 21 93 43.

> Permanence des élus

Marie-Claude MORVAN, maire, finances et urbanisme : les lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 16h30.

Jacqueline BIZIEN, 1^{ère} adjointe, affaires sociales, aides ménagères, emploi, action économique, affaires électorales, cimetière : le mercredi de 9h à 11h sur rendez-vous.

Raymond LE GUEN, 2^{ème} adjoint, bâtiments communaux : le lundi de 15h à 17h sur rendez-vous.

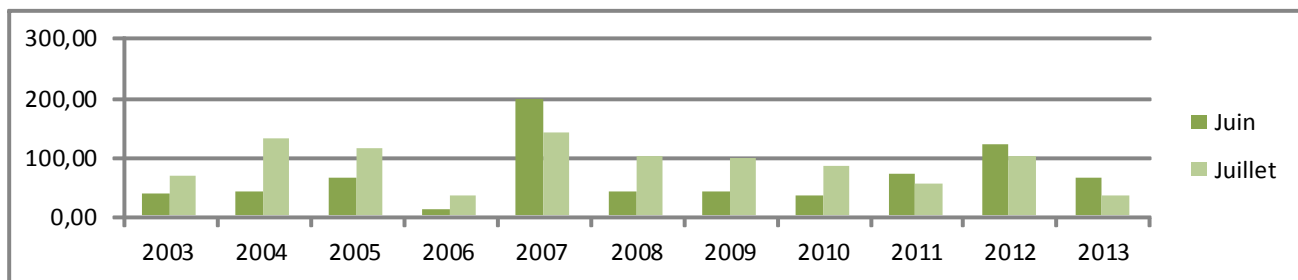
Yves CYRILLE, 3^{ème} adjoint, voirie : le samedi de 9h à 11h sur rendez-vous.

Yves LAGADEC, 4^{ème} adjoint, affaires scolaires, jeunesse, vie associative,

personnel, fonctionnement des services communaux : le jeudi de 9h à 11h.

Jean-Marie KLEIN, 5^{ème} adjoint, cadre de vie : le mercredi de 9h15 à 11h.

> Pluviométrie sur 10 ans



> Annonces

Location

Centre bourg de Hanvec, maison de 50m². RDC : une pièce cuisine/salon, WC, hall d'entrée. À l'étage, une grande chambre avec SDB et WC séparés. Petit terrain non attenant, possibilité de potager. M. Miossec, tél : 06 79 84 26 40

Location

Maison hors lotissement, récente et non mitoyenne sur jardin paysagé clos de 702m² avec talus. Composée de 5 chambres, 2 salles de bains, d'un grand garage, d'une cuisine aménagée, nombreux placards et rangements, cheminée, chauffage gaz, terrasse. Loyer 831€ M. Corre, tél : 06 45 87 93 16

Location

T1 bis au bourg de Hanvec, entièrement rénové. Situation : un rez de chaussé + un étage. Libre début septembre. Surface habitable 50,42m². Tél : 02 98 03 66 20 ou 06 79 84 26 40

Cours

Cours de piano à domicile par professeur diplômé, membre de la SACEM. 16€ la séance, CESU acceptés. Marc Daniel, tél : 06 43 30 54 44

Location

À louer maison rénovée en sortie du bourg. Proximité commerces et écoles. Cuisine aménagée, salon, séjour, 3 grandes chambres et une petite, une salle de bain, une remise, une grande cheminée. Pas de jardin. Loyer 600€. Nous contacter après 18h, Bizien, tél : 02 98 21 96 94

Vente

Scooter 50 cm³ de marque Generic type cracker de 2006 très peu utilisé et en bon état. Très peu de kilomètres : 1253 kms. En vente car passage de permis. Tout est en règle (bridé...) Prix : 800 euros Aude Bizien, tél : 02 98 21 96 94 ou au 06 42 32 57 81

> Urbanisme

Déclarations préalables accordées

LEBEUL Michel, clôture, 16, route de Kerliver
QUELENNEC Franck, remplacement portail et création de 3 chassis
COIC Bertrand, réfection de toiture et changement fenêtres et porte d'entrée, 2, route d'Irvillac

Permis de construire accordés

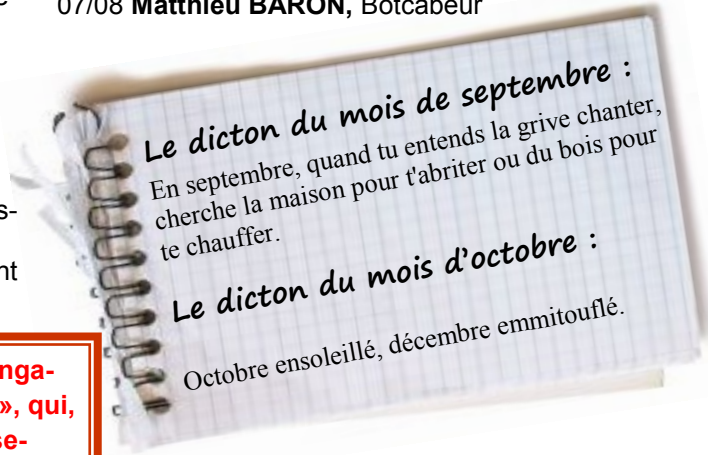
DANEROL Blandine, extension habitation, Kervel
MORVAN Marcel, pose de 3 velux, 6, rue Alain Bohan
GAEC DES NOISETIERS, extension stabulation existante + parc d'attente + fumière, Kernavel
ASSIE Odile, modification des façades, 14, lotissement de Kérohan

La commune tenait particulièrement à remercier l'engagement des jeunes de l'association « Local jeunes », qui, avec volonté et motivation a contribué à l'embellissement de la commune et à la protection de notre patrimoine. Ils ont nettoyé dans la bonne humeur, encadrés par du personnel communal, le site de la Madeleine. La journée s'est terminée autour d'un bon goûter offert par la mairie. De plus, quelques semaines avant ils avaient nettoyé la grève de Lanvoy. Un grand merci au nom de la commune.

> État-civil

Naissances

21/07 **Clément DONIAS**, 10, chemin de Kérohan
 07/08 **Matthieu BARON**, Botcabeur



> Jeux

Sudoku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | | 5 | | 4 | | 8 | | 1 |
| 3 | | | | | | | | 2 |
| | | | 5 | | 3 | | | |
| | 3 | 7 | 8 | | 9 | 2 | 1 | |
| | | | | | | | | |
| | 4 | 9 | 1 | | 5 | 3 | 8 | |
| | | | 4 | 5 | 8 | | | |
| 9 | | | | | | | | 8 |
| 4 | | 6 | | 3 | | 1 | | 5 |

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Dans cette grille, 26 noms de département de France sont cachés. Il faut les retrouver. Ce travail terminé, il reste 5 lettres isolées. En les rassemblant correctement on trouve un mot utilisé pour désigner un atelier où l'on travaille les métaux au feu et au marteau sur l'enclume.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| L | A | N | D | E | S | A | R | T | H | E | F |
| O | I | S | E | U | R | E | D | O | U | B | S |
| I | S | O | M | M | E | L | O | I | R | E | T |
| R | E | R | H | O | N | E | A | I | S | N | E |
| - | R | N | E | C | A | L | V | A | D | O | S |
| E | E | E | R | H | C | O | R | R | E | Z | E |
| T | C | S | A | A | R | I | E | G | E | O | R |
| - | R | A | U | R | M | A | Y | E | N | N | E |
| C | E | V | L | E | A | V | I | E | N | N | E |
| H | U | O | T | N | R | V | E | N | D | E | E |
| E | S | I | G | T | N | A | M | E | U | S | E |
| R | E | E | E | E | E | R | P | A | R | I | S |

Le mot qu'il faut retrouver est : forge

Landes 40
 Sarthe 72
 Loir-et-Cher 41
 Oise 60
 Eure 27
 Somme 80
 Doubs 25
 Calvados 14
 Loiret 45
 Orne 61
 Rhône 69
 Hérault 34
 Savoie 73
 Creuse 23
 Charente 16
 Corrèze 19
 Ariège 09
 Mayenne 53
 Vienne 86
 Vendée 85
 Var 83
 Meuse 55

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 9 | 5 | 2 | 4 | 6 | 8 | 3 | 1 |
| 4 | 8 | 6 | 9 | 3 | 7 | 1 | 2 | 5 |
| 9 | 5 | 3 | 6 | 1 | 2 | 4 | 7 | 8 |
| 2 | 7 | 1 | 4 | 5 | 8 | 9 | 6 | 3 |
| 6 | 4 | 9 | 1 | 2 | 5 | 3 | 8 | 7 |
| 8 | 1 | 2 | 3 | 7 | 4 | 6 | 5 | 9 |
| 5 | 3 | 7 | 8 | 9 | 6 | 2 | 1 | 4 |
| 1 | 2 | 8 | 5 | 9 | 3 | 7 | 4 | 6 |
| 3 | 6 | 4 | 7 | 8 | 1 | 5 | 9 | 2 |
| 7 | 9 | 5 | 2 | 4 | 6 | 8 | 3 | 1 |

Solution des jeux :

> Agenda Septembre-octobre 2013

- Samedi 7 septembre : forum de l'association Dimerc'her à la salle polyvalente de 9h30 à 12h.
- Samedi 7 septembre : Lanvoy-Le Faou à la nage à 17h30.
- Dimanche 8 septembre : Pique-nique à Lanvoy.
- Samedi 14 septembre : Veillées du Parc, concert du groupe Ysa Trio à l'église de Hanvec à 20h30.
- Samedi 13 et dimanche 14 septembre : journées nationales du patrimoine, sur le terrain de foot : exposition d'un camp militaire allié de la Seconde guerre mondiale organisée par l'association Dimerc'her et l'association Bretagne 39-45.
- Lundi 16 septembre : assemblée générale de la Ronde des Écoliers à 20h30 à la salle polyvalente de Hanvec.
- Dimanche 29 septembre : dernière manche du championnat de Bretagne 1/8 et 1/5 tout-terrain, organisée par l'AMCO.
- Samedi 12 octobre : bourse aux vêtements d'hiver adultes et enfants de 6 à 12 ans à la salle polyvalente, organisée par Dimerc'her.
- Samedi 12 octobre : Jardins en fête, de 10h à 17h au domaine de Kerliver.
- Samedi 20 octobre : dernière manche du championnat de Bretagne 1/10, 1/8 et 1/5 piste organisée par l'AMCO.

Fridu et Gwen



Gwen, on va embarquer dans ce bateau ! : Gwen, lestromp er vag-mañ 'ta !

D'accord Fridu allons y avant qu'il ne soit parti ! : Mat eo Fridu, deomp dezhi a-raok ma vo aet kuit !

Nous sommes les maîtres du monde ! : Mistri ar bed omp-ni !

Arrivés à Saint-Nazaire, Gwen et Fridu décident de louer

une voiture pour rejoindre Hanvec : Ur wech erruet e Sant-Nazer e tiviz Gwen ha Fridu feurmiñ ur c'harr evit mont da Hañveg

Ca y est nous sommes arrivés ! Quel périple ! : Setu ni erruet ! Pebezh beaj !

Gwen et Fridu sont enfin arrivés à Hanvec. Et comme la pluie leur manquait, ils ont été servis à leur retour ! : Erruet eo Gwen ha Fridu en Hañveg erfin. Ha pa vanke ar glav dezho, o deus bet o gwalc'h ur wech distro !